

LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET PHILOGIE FRANÇAISES

Pilier principal Master		60 ECTS		
Enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et/ou 2^{ème} année</i>				
TRONC COMMUN : Linguistique historique, philologie I (oblig.)	15			
<i>Séminaire de linguistique historique</i>	5	P	2	éval.int.
<i>Séminaire : Commentaire linguistique et philologique de textes français du Moyen Age</i>	5	A	2	éval.int.
<i>Lexicographie</i>	5	A + P	2	éval.int.
SPECIALISATION : (une parmi les trois proposées) (oblig.)	15			
Critique textuelle, édition				
<i>Spécialisation I : Paléographie latine (J.D. Morerod / J.J. Aubert)</i>	5	P	2	EX.E2H
<i>Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age (O. Collet, Université de Genève)</i>	10	A + P	2	éval.int.
Linguistique et philologie galloromanes				
<i>Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique (M. Zufferey, Université de Lausanne)</i>	10	A + P	2	éval.int.
<i>Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane (M. Glessgen, Université de Zurich)</i>	5	A	2	éval.int.
Lexicographie galloromane				
<i>Pratique de rédaction en lexicographie</i>	15	A ou P	6	éval.int
<i>2^{ème} année</i>				
Mémoire	30			
Total 1^{ère} et 2^{ème} année	60			

Renforcement pour l'obtention d'un pilier principal à 90 Crédits		30 ECTS		
Enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et/ou 2^{ème} année</i>				
TRONC COMMUN : Linguistique historique, philologie II	15			
Linguistique historique, philologie II (oblig.)				
<i>Séminaire II de littérature médiévale</i>	5	A	2	éval.int.
<i>Cours-séminaire d'histoire de la langue française</i>	5	A + P	2	éval.int.
Option (oblig.)				
Enseignements au choix (5 ECTS) :				
<i>Latin tardif ou médiéval ; Histoire médiévale ; Histoire de l'art ; Philosophie médiévale ; Théologie ; Littératures médiévales et du XVI^e siècle ; Sciences du langage.</i>	5-10	A +/ou P	2	selon ens.
SPECIALISATION : (une des deux non encore suivies dans le pilier à 60 ECTS)	15			
Critique textuelle, édition				

<i>Spécialisation I : Paléographie latine (J.D. Morerod / J.J Aubert)</i>	5	P	2	EX.E2H
<i>Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age (O. Collet, Université de Genève)</i>	10	A + P	2	éval.int.
Linguistique et philologie galloromanes				
<i>Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique (M. Zufferey, Université de Lausanne)</i>	10	A + P	2	éval.int.
<i>Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane (M. Glessgen, Université de Zurich)</i>	5	A	2	éval.int.
Lexicographie galloromane				
<i>Pratique de rédaction en lexicographie</i>	15	A ou P	6	éval.int
Total 1^{ère} et 2^{ème} année	30			

Pilier secondaire Master	30 ECTS			
Enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et/ou 2^{ème} année</i>				
TRONC COMMUN : Linguistique historique, philologie I (oblig.)	15			
<i>Séminaire de linguistique historique</i>	5	P	2	éval.int.
<i>Séminaire : Commentaire linguistique et philologique de textes français du Moyen Age</i>	5	A	2	éval.int.
<i>Lexicographie</i>	5	A + P	2	éval.int.
SPECIALISATION : (une parmi les trois proposées) (oblig.)	15			
Critique textuelle, édition				
<i>Spécialisation I : Paléographie latine (J.D. Morerod / J.J Aubert)</i>	5	P	2	EX.E2H
<i>Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age (O. Collet, Université de Genève)</i>	10	A + P	2	éval.int.
Linguistique et philologie galloromanes				
<i>Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique (M. Zufferey, Université de Lausanne)</i>	10	A + P	2	éval.int.
<i>Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane (M. Glessgen, Université de Zurich)</i>	5	A	2	éval.int.
Lexicographie galloromane				
<i>Pratique de rédaction en lexicographie</i>	15	A ou P	6	éval.int
Total 1^{ère} et 2^{ème} année	30			

Remarques générales sur les piliers Linguistique historique et philologie françaises à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS et 90 crédits ECTS

- Avec l'accord du responsable de pilier, l'étudiant peut remplacer l'un ou l'autre enseignement de son plan d'études par un maximum de 10 crédits ECTS de lectures dirigées.
- Les étudiants désireux d'enseigner le français (secondaire I et II) sont encouragés à choisir de suivre 10 crédits ECTS de littérature française moderne. Ces crédits peuvent, selon les cas, remplacer 10 crédits ECTS parmi les enseignements à option proposés. Les étudiants dans ce cas sont invités à vérifier avec le professeur responsable la bonne cohérence de leur programme d'études.

Rattrapages

(étudiants sans formation préalable suffisante en ancien français et/ou en dialectologie : linguistes, étudiants de français moderne, historiens, latinistes)

- (1) la formation initiale ne comprend aucun crédit acquis en ancien français (langue, niveau élémentaire). Le rattrapage consiste en :**
 - a. Éléments d'ancien français et linguistique française diachronique + TP : 10 ECTS**
 - b. Dialectes et scriptae de l'ancien français 5 ECTS**
- (2) la formation initiale ne comporte qu'une formation élémentaire en ancien français (lecture de textes, phonétique historique, morphologie, syntaxe). Le rattrapage consiste en :**
 - a. Dialectes et scriptae de l'ancien français 5 ECTS**
- (3) l'étudiant-e désire choisir le module C «lexicographie gallo-romane» sans formation préalable suffisante en dialectologie gallo-romane. Le rattrapage consiste en :**
 - a. Méthodes de travail en dialectologie gallo-romane 5 ECTS**
- (4) L'étudiant-e n'ayant pas suivi de formation en latin fondamental par le passé est tenu de rattraper cet enseignement**

Les étudiants-es immatriculée-s à l'Université de Neuchâtel en master « sous condition » peuvent valider jusqu'à 15 crédits ECTS de rattrapage dans le bloc libre dans le cadre d'un master à 120 crédits ECTS.